



Le 6 mai 2026

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR / DIRECTRICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

Structure jeunesse associative

Poste à pourvoir dès que possible.

Lieu de travail : Maison des associations, 73 rue du Maupas 38360 Noyarey

Temps de travail : Temps complet annualisés (1575 heures annualisé) > 30 heures durant les semaines scolaires du lundi au vendredi / 48 heures durant les périodes de vacances

Convention collective ÉCLAT (Animation) - Classification : Groupe D - **Rémunération :** Selon Convention Collective Nationale

Environnement de travail :

Au sein de la métropole grenobloise, à deux pas du Pays voironnais et au pied du Vercors, les communes voisines et résidentielle de Noyarey et Veurey-Voroize regroupe une population de près de 3700 habitants.

L'association pour les jeunes de Noyarey et Veurey est une structure associative de 16 places accueillant des jeunes de 11 à 17 ans. L'association a été créée en 1998 et se compose d'un bureau et de membres actifs et de droits (élus des deux communes). Avec environ 80 adhérents par an, l'APJNV propose aux jeunes une structure d'accueil et de rencontre. Elle organise, développe et gère des actions et séjours éducatifs avec pour objectifs d'impliquer les adolescents dans l'organisation de leurs loisirs tant sportifs que culturels et de les intégrer dans la vie locale et aux échanges intergénérationnels à travers les festivités de nos villages.

Missions :

Sous l'autorité des membres du bureau de l'association APJNV, vous devrez :

1. Prendre en charge la gestion administrative, financière, matérielle et l'organisation quotidienne de l'association :
 - Fonctionnement quotidien de l'ACM,
 - Suivi budgétaire de la structure,
 - Utilisation des outils CAF et TAM,
 - Élaboration des bilans CAF,
 - Facturations, suivis et relances (logiciel BLenfance),
 - Gestion des inscriptions et relations aux familles...
2. Veiller au respect et à la mise en place du règlement de fonctionnement et du projet pédagogique et éducatif adaptés au public adolescent : élaboration, mise en œuvre et évaluation
3. Veiller au quotidien au respect de la réglementation SDJES, à la sécurité physique, morale et affective des jeunes et de l'équipe.
4. Recruter et manager l'équipe :
 - Être à l'initiative et participer aux recrutements des animateurs occasionnels,
 - Encadrement et coordination de l'équipe d'animation,
 - Accompagner, former et évaluer les animateurs occasionnels et les stagiaires.



5. Cultiver les partenariats
 - Participer et/ou être à l'initiative de projets communs avec les partenaires et autres associations des 2 communes,
 - Relations CAF et financeurs,
 - Le directeur assure la représentation de la structure dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués. Il engage la structure vis-à-vis des tiers pour les actes relevant de sa fonction et rend compte de son action.
6. Mettre en place des activités et des sorties :
 - Elaborer les programmes d'animation,
 - Encadrer les activités de loisirs et les adapter aux différents publics,
 - Concevoir les séances en adaptant les supports pédagogiques en lien avec le projet pédagogique.
7. Animer sur le temps méridien à l'école élémentaire dans le cadre d'une mise à disposition sous convention au sein du service périscolaire de Noyarey :
 - Travailler en partenariat avec les autres membres de l'équipe,
 - Assurer la sécurité et le bien-être des enfants,
 - Etre capable de proposer des activités ludiques et adaptées.

Profil demandé :

- BPJEPS LTP, APT avec UC de direction...ou équivalent ou BAFD
- Expérience en tant que responsable, responsable adjoint d'un accueil de loisirs (ou similaire) souhaitée.
- Expérience en encadrement d'équipe.
- Connaissance de l'environnement professionnel et du cadre réglementaire du secteur de l'enfance.
- Connaissances pédagogiques liées au public adolescent.
- Autonomie, rigueur, force de proposition.
- Capacité d'adaptation et de pilotage de projet
- Savoir rendre compte, détecter et signaler des situations de jeunes en difficultés
- Ponctualité, politesse et discrétion professionnelle indispensable
- Permis B obligatoire de plus de 3 ans (conduite de minibus et sur route de moyenne montagne)

Compétences techniques :

- Logiciels bureautique Word (rédaction de rapports et projets), Excel (suivi budgétaire et tableaux de bord) ...
- Logiciel de production de supports de communication type Canva
- CAF et TAM : maîtrise des déclarations et suivis

Spécificités du poste :

- Régie par convention collective ECLAT
- Travail en étroite collaboration avec le bureau de la structure et les partenaires institutionnels
- Mise à disposition au sein du service périscolaire de Noyarey sous convention sur le temps méridien durant les périodes scolaires
- Horaires variables en fonction de l'activité : travail possible en week-end (temps fort...) ou séjour avec hébergement
- 5 semaines de congés (3 semaines imposées durant la fermeture de la structure et 2 hors vacances scolaires)
- Déduction de la journée de solidarité

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à apjnv.bureau@gmail.com